

Lettre d'engagement de la Chargée de mission « campus éco-responsable »

Sous l'autorité fonctionnelle du Président de l'UPF, la chargée de mission « campus éco-responsable » est nommée à compter de la présente, pour la mise en place et le suivi de la politique éco-responsable de l'Université de la Polynésie française.

L'expertise de la chargée de mission « campus éco-responsable » est requise dans les domaines suivants :

- Mise en place et suivi du tri sélectif : s'assurer que le tri sélectif est mis en place et soit connu de tous sur tout le campus (y compris la résidence universitaire, la résidence internationale, le restaurant universitaire et la cafétéria, la bibliothèque universitaire, la présidence et l'OGT) à l'aide des poubelles en cartons, des bacs gris et des bacs verts, des poubelles pour les piles et celles pour le verre.
- Réflexion sur une solution de co-voiturage pour les étudiants et pour le personnel de l'UPF à l'aide d'applications smartphone déjà existantes, des réseaux sociaux ...
- Maîtrise des énergies des bâtiments existants sur le site de l'UPF et en particulier des climatisations (affichage, définition des consignes, etc.).
- Communication : la chargée de mission « campus éco-responsable » assistera le Président pour la rédaction de toute communication de sensibilisation à destination des usagers de l'Université de la Polynésie française, enseignants, administration et étudiants, en vue d'optimiser les consommations énergétiques des bâtiments existants et de mettre en œuvre les différents tris sélectifs. La chargée de mission « campus éco-responsable » assistera le président sur les opérations de communication extérieure (institutions, médias) portant sur la politique éco-responsable de l'UPF.

Cette mission est déterminée pour l'année universitaire 2017-2018 ; elle peut être prolongée tacitement pour la durée du mandat du Président.

Pour accompagner l'investissement de la chargée de mission « campus éco-responsable », cette dernière bénéficiera d'une indemnité horaire de 20 heures HETD, dans le cadre fixé par le REH de l'établissement, volet « chargés de mission du Président ».

La présente lettre d'engagement sera présentée pour information au conseil d'administration de l'Université de la Polynésie française et sera publiée sur l'ENT.

Fait à Punaauia, le

La Chargée de mission
« campus éco-responsable »

Le Président,

Dr. Patrick CAPOLSINI